



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 janvier 2022

ÉRIC DUPOND-MORETTI REND LA CARRIERE DES SURVEILLANTS PENITENTIAIRES PLUS ATTRACTIVE

Le garde des Sceaux, ministre de la Justice s'est rendu aujourd'hui au centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone afin d'annoncer aux personnels de surveillance les évolutions statutaires dont ils bénéficieront dès 2022.

Une carrière plus attractive : les grades de surveillant/surveillant principal et de brigadier sont désormais fusionnés en un grade unique pour permettre aux agents un parcours professionnel sans obstacle.

Une carrière revalorisée : les indices de rémunération sont augmentés tant au début qu'à la fin de la carrière. Ainsi un surveillant pénitentiaire en début de carrière aura vu entre 2017 et 2022, sa rémunération augmenter de 200€ net par mois pour passer de 1 770 à 1 980 euros nets mensuels. De même la rémunération des jeunes brigadiers évolue en 5 ans de 2 000 à 2 200 euros nets mensuels.

Outre la marque de l'importance des missions accomplies par les surveillants, cette réforme est essentielle pour pouvoir assurer les recrutements nécessaires dans le cadre du plan de construction de 15 000 places de prison.

« La mission que vous exercez au quotidien est essentielle à notre société. Sans vous, pas de sécurité, pas de prise en charge, pas d'accompagnement quotidien, pas de reconstruction, pas de justice. » a déclaré le garde des Sceaux.

Contacts presse

Cabinet du garde des Sceaux

Tél : 01 44 77 63 15

secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr

presse-justice@justice.gouv.fr

Tous les communiqués :
www.justice.gouv.fr/presse